



PLACE AUX ENFANTS

P. 2

LA FÊTE DES DROITS DE L'ENFANT

P. 5

CONFÉRENCE : ESCROQUERIES SUR INTERNET

P. 5

FOCUS SUR NOS CIMETIÈRES

P. 8

CES ANIMAUX SAUVAGES

P. 9

CONFÉRENCE : COMPRENDRE LES ENFANTS DYS

P. 11

LES AVANCÉES DE NOTRE PLAN CLIMAT

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 11





LE MOT DU BOURGMESTRE

Deux ans déjà ... deux étés ont passé depuis la fermeture de la rue de Ways et le troisième hiver est à nos portes. Pendant ce temps, ce sont deux ménages qui sont privés de la jouissance de leur habitation et ce sont tous les Genappiens et Genappiennes, impactés par cette fermeture de voirie et les déviations mises en place, qui en subissent les conséquences.

Comment en est-on arrivé là ?

Pour rappel, la rue de Ways est une route régionale, donc gérée par la Région wallonne. C'est elle qui mène les chantiers de réparation quand c'est nécessaire.

Dans le cas présent, la Région n'a mené aucun chantier mais a même commencé par ne pas autoriser la Ville à procéder à des réparations sans son accord. Plusieurs mois ont passé dans des discussions sur la cause des dégâts à la voirie et donc sur l'attribution des responsabilités et de la charge financière des réparations à faire.

En avril de cette année, nous avons obtenu l'accord du Ministre wallon des Infrastructures pour démarrer un chantier de réparation des raccordements particuliers à l'égout et de la voirie, sans attendre la décision judiciaire sur les responsabilités, en prenant ce marché en charge à 50 % par la Ville et 50 % par la Région.

Nous avons lancé un marché de travaux en adjudication ouverte et reçu une seule offre, bien supérieure à l'estimation et au crédit budgétaire dont nous disposons. Nous n'avons donc pas pu attribuer ce marché.

Le conseil communal a marqué son accord pour augmenter le crédit budgétaire pour pouvoir malgré tout accepter cette offre, qui devra cependant être corrigée et diminuée. Le Ministre, par voie de réponse à une question parlementaire, a marqué son accord pour augmenter la part régionale et rester dans l'accord initial de prise en charge partagée à 50 %. Nous espérons donc, si l'administration régionale maintient l'accord du Ministre, pouvoir attribuer ce marché et démarrer ce chantier de réparation. Enfin !

La prudence nous impose malgré tout de n'avancer aucune date de début de chantier tant que la procédure de marché public n'aura pas été jusqu'à son terme.

Outre la mobilité, la lutte contre les inondations est une préoccupation constante. Les grosses pluies que nous avons connues en juillet dernier nous ont encore démontré combien certains endroits sont sensibles au débordement de la Dyle ou aux coulées de boue.

Chaque année, nous plaçons de nouveaux dispositifs contre les coulées de boue et nous les entretenons. Le conseil communal vient de marquer son accord pour l'ouverture d'un marché de travaux pour la construction de deux zones d'immersion temporaire qui vont protéger deux quartiers régulièrement touchés par les inondations : le Chemin de la Cense Brûlée et la Chaussée de Nivelles à Fonteny et le Chemin de la Cense brûlée à Promelles. Une étape administrative importante dans ce dossier pour soulager les habitants concernés !

Gérard Couronné
Bourgmestre

AFFAIRES GÉNÉRALES

PLAINES D'AUTOMNE 2023

POUR LES 2,5 ANS A 12 ANS

Cette année, la Ville de Genappe travaille en partenariat avec le CAPE et organise des plaines de vacances pendant les congés d'automne, du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023. Celle-ci accueillent des enfants de 2,5 ans à 12 ans à l'école de l'Espace 2000. Le thème de cette saison est : Le tour du monde !

Inscriptions en ligne jusqu'au 16 octobre. Pour cela, il suffit de compléter le formulaire sur notre site www.genappe.be. Complétez-le entièrement, il est très important que nous ayons tous les renseignements demandés. L'inscription ne sera validée qu'une fois la réception du paiement par virement bancaire dans

un délai de 5 jours maximum.

Les plaines sont accessibles selon le paiement du forfait de 45€ par semaine pour le premier enfant, de 40 € par semaine pour le deuxième enfant de la même famille et de 35 € par semaine pour le troisième enfant de la même famille et suivants.

Les enfants reçoivent de la soupe à midi et un goûter l'après-midi, ils sont compris dans le prix.

Il faut également prévoir un forfait accueil de 7,50€ par semaine et par enfant s'il est présent avant 8h30 et/ou après 16h30.

Attention : chaque enfant âgé de 6 à 12 ans devra également se munir d'une carte Mobib Junior (TEC).

POUR LES ADOS

Stage de Cuisine et une journée en extérieur !

Pour les jeunes de 12 ans à 15 ans, la Ville organisera une semaine d'activités. Une semaine rythmée par la découverte de techniques culinaires. Une journée extérieure remplie de fun et de rire.

Ces activités se dérouleront du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre au prix de 75€ par ado pour toute la semaine. Le lunch et l'activité sont compris dans le prix.

Les inscriptions se feront en ligne sur notre site : www.genappe.be, elles sont ouvertes depuis lundi 25 septembre à 12h00.

Informations :

Service affaires générales : Accueil Extrascolaire : virginie.limon@genappe.be - 067/79.42.44

AFFAIRES GÉNÉRALES

BIENTÔT LE JOUR TANT ATTENDU « PLACE AUX ENFANTS »

Le 21 octobre 2023, l'univers des adultes s'ouvre aux jeunes citoyens de la ville de Genappe.

« Place aux Enfants » est une activité ludique, pédagogique et citoyenne pour les enfants âgés de 8 à 12 ans. Le temps d'une journée, les enfants accompagnés de « passe-murailles » pourront partager les passions, les valeurs et les aspirations des différents professionnels qu'ils rencontreront lors de différents parcours. Ils pourront réaliser la diversité des acteurs économiques et culturels opérant sur notre territoire, cela devrait encourager le développement du lien social dans notre belle ville. Les formulaires d'inscription et les parcours ont été distribués dans toutes les écoles primaires de Genappe. Dès le mois de septembre, ils étaient disponibles à l'Administration communale et à la Bibliothèque et les inscriptions sont clôturées !

Nous recherchons des « Passe-murailles »

Ces personnes accompagnent et encadrent les enfants pendant

la journée pour les véhiculer, les guider, stimuler leur intérêt et leur attention, partager avec eux les découvertes ... et en profiter eux aussi !

Nous lançons donc un appel aux personnes intéressées pour soutenir ce magnifique projet d'ouverture au monde en devenant « Passe-muraille » le temps d'une journée.

Informations :

Service des Affaires Générales
Natacha Nicaïs : 067/79.42.43
« Place aux enfants » est un événement organisé par la Ville de Genappe, avec le soutien de la Province du Brabant wallon et de la Fédération Wallonie - Bruxelles.



AFFAIRES GÉNÉRALES

NOUS RECHERCHONS DES SURVEILLANT.E.S

Pour l'école de Houtain-Le-Val

Du lundi au vendredi (excepté les mercredis) de 11h à 14h soit 12 heures par semaine.

La mission : Servir les repas chauds, surveillance et nettoyage du réfectoire et de la cuisine.

Pour l'école de Loupoigne

Du lundi au vendredi (excepté les mercredis) de 12h25 à 13h25 soit 4 heures par semaine.

La mission : Surveillance dans la cour de récréation.

Informations :

Intéressés ? Envoyez votre C.V. à l'adresse suivante : grh@genappe.be



BUREAU DECHAMPS-OTLET
VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

FSMA 0748.731.320

Votre courtier en assurances et placements sur Genappe

Adresse bureau : Rue de Ransart, 92
6220 Fleurus

071/812 123
info@budeo.be
www.budeo.be

Sur rendez-vous :
Chemin de la Cense brûlée, 43
1472 Vieux-Genappe

Nouveau près de chez vous !

Leonidas Genappe
Chaussée de Bruxelles 4

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h30 et le dimanche de 10h à 13h

La boîte à bonheurs



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le samedi de 10h30 à 12h sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Eté solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 26/09/2023

Affaires générales

- Complémentaire au bail emphytéotique prochainement octroyé à l'ASBL Tennis club de la Dyle pour cause d'utilité publique sur la parcelle située plaine communale, le conseil est invité à approuver une convention sous seing privé pour définir le caractère d'utilité publique du bien.
- Appel à candidatures pour une entrée en stage dans la fonction de directeur /directrice dans un emploi vacant à l'école communale de Baisy Thy.

Finances communales

- Prise d'acte de l'Arrêté du ministre des Pouvoirs locaux et de la ville du 26 juillet 2023 approuvant les comptes annuels de l'exercice 2022.
- Prise d'acte de l'arrêté du ministre des Pouvoirs locaux du 24 juillet 2023 approuvant, sous réserve de remarques, les premières modifications budgétaires services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2023.
- Approbation du financement des dépenses extraordinaires du budget 2023 renouvelable pour une durée de 5 ans.
- Approbation du compte 2022 de la Fabrique d'église de Ways
- Approbation du compte 2022 de la fabrique d'église de Vieux-Genappe.
- Approbation du Budget 2024 de la Fabrique d'église de Loupoigne -
- Approbation du Budget 2024 de la fabrique d'église de Glabais.
- Approbation du Budget 2024 de la fabrique d'église de Baisy-Thy.
- Octroi d'une garantie d'emprunt à l'ASBL Tennis Club de la Dyle sur un montant d'1.265.470 € en vue d'obtenir un financement de la Région wallonne pour la construction de terrains de tennis et padel.

Travaux

- Lutte contre les inondations : approbation des conditions et du mode de passation d'un marché pour la création de 2 zones d'immersion temporaire - Lot 1 : Fonteny - Lot 2 : Promelles.
Le montant estimé s'élève à 310.181,80 € financé en partie par un subside de 171.000€ par la Région wallonne.

Patrimoine

- Approbation du projet d'acte de cession gratuite pour cause d'utilité publique d'une bande de terrain dans le cadre de la démolition d'un bâtiment existant pour la construction d'un immeuble de 17 appartements situé à la rue Château de Lothier à Genappe.



LE GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE, C'EST REPARTI

Alors que la Ville avait fait une pause en 2022 face à un marché de l'énergie en crise et instable, aux tensions géopolitiques, les conditions actuelles sont redevenues favorables au lancement d'un nouveau groupement d'achat.

Pour rappel, ce marché, géré par Wikipower, partenaire désigné par marché public en 2019 par la Ville, a principalement comme objectif de mettre en concurrence les divers fournisseurs d'énergie sur un appel d'offres regroupant plusieurs communes et ayant pour objectif d'obtenir des prix concurrentiels vu le quota d'énergie mis en jeu par le nombre d'inscrits. Le collège a demandé au partenaire d'améliorer le service à la clientèle et de proposer une approche raisonnable au niveau des acomptes demandé aux clients.

Nos conseils :

Inscrivez-vous au groupement d'achat soit de manière numérique à l'adresse www.genappe-economies.be, soit en déposant dans la boîte aux lettres de la ville le formulaire papier reçu via le toute boîte dûment complétée avec vos coordonnées et vos consommations (Gaz et/ou électricité) ;

Les inscriptions gratuites et sans engagement de votre part se clôtureront le mardi 31 octobre.

Wikipower lancera son marché de mise en concurrence, dans la suite, et l'ouverture des offres et l'attribution du marché se fera sous la supervision d'un huissier de justice. Wikipower communiquera les conditions tarifaires négociées et viendra les présenter aux personnes intéressées le

11 décembre 2023 à 18h30 dans la salle du conseil communal de l'Hôtel de Ville

Nous invitons les participants à poser toutes leurs questions sur la bonne manière de négocier son contrat d'énergie.

Le citoyen pourra, s'il le souhaite adhérer à l'offre transmise soit en acceptant la proposition via le site internet www.genappe-economies.be, soit en téléphonant à Wikipower, au 067/86.51.81. rue Natalis à 4020 Liège

Informations :

Hot-line de Wikipower: 067/86.51.81
info@genappe-economies.be
En cas de problèmes, le Service Energie de la Ville reste à votre disposition : 067/79.42.79.



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**



38 CARREFOUR CULTUREL

CHRISTOPHE VEYS EN CONFÉRENCE AU 38

Annuelle et fort appréciée, la conférence de Christophe Veyss se tiendra cette année encore, comme le veut la tradition, en octobre.

Féru d'art contemporain, Christophe vous emmènera avec simplicité et passion découvrir des artistes qui ont travaillé sur le thème de saison du 38, les

Ateliers Léz'Arts : Fragile. Rendez-vous le 16 octobre !

À travers des œuvres du monde entier, des conseils d'expos à voir, des anecdotes et avec beaucoup d'humour, Christophe Veyss se prêter au jeu de faire découvrir des artistes contemporains explorant la thématique.

Un enthousiasme communicatif et passionné qui réveillera vos élans créatifs !

Réservations sur le www.le38.be, rubrique agenda.

Informations :

Conférence de Christophe Veyss
Lundi 16 octobre 2023 à 20h au 38. 2€.



38 CARREFOUR CULTUREL

UNE JOURNÉE AUTOUR DU BIEN-ÊTRE ET DE LA FÉMINITÉ

Entrez dans la bulle des semeuses de bien-être de Genappe ! Ce groupe de quatre femmes de l'entité, entourées de créatrices et actrices locales de bien-être, vous accueillera le dimanche 22 octobre dans la Vit'In du 14 rue de Bruxelles pour vous faire découvrir leurs univers. Lithothérapie, sophrologie, sonothérapie, diagnostic coiffure, cosmétiques artisanaux... venez partager un moment entre femmes et vous ouvrir à de nouvelles pratiques de bien-être !

Programme des ateliers :

13h : Atelier "Rituels sonores" – avec Delphine Doerane
Atelier découverte de la sonothérapie. 45 minutes pour comprendre et ressentir les effets de la relaxation par le son et les bols chantants. 5€ la séance de 45 min.

14h : Conférence " Vivre son cycle" avec Aude Berger
Vivre son cycle, c'est s'écouter, se connaître et jouir des pouvoirs du cycle menstruel.
Lors de cette conférence, Aude vous expliquera le fonctionnement du cycle menstruel et com-

ment bénéficier des avantages de chacune de ses phases. Gratuit.

15h : Atelier "Découverte de prise de liberté et de connexion à l'autre", de Coralie Denis (L'entraide asbl) vous fera découvrir les bienfaits de ses méthodes inspirées du travail du comédien. Se libérer en s'amusant, se connecter à ses émotions et s'ouvrir. 5€ la séance de 45 min.

16h : Atelier Sophrologie avec Julie Balseau

Installer le calme : Julie vous propose une petite pause de douceur. Quelques exercices de respiration et une petite séance pour découvrir ce qu'est la sophrologie. Il n'y a aucun prérequis ni aucune contre-indication à la pratique de la sophrologie ! Fermez les yeux et laissez-vous guider... 5€ séance de 45 min.

Informations :

Journées bien-être au féminin
Les Semeuses de bien-être
Réservations pour les ateliers sur le www.le38.be, rubrique agenda.
Dimanche 22 octobre 2023
De 10h à 18h au 14, rue de Bruxelles à Genappe



38 CARREFOUR CULTUREL

HALLOWEEN AU 38

Chaque année, le 31 octobre, l'équipe du 38 ressort de ses tiroirs ses idées les plus monstrueuses pour vous concocter une après-midi hors du commun !

De 13h à 18h : La Monster Academy (Heure de départ libre). Aide-toi de tes 5 sens tout au long d'un parcours semé d'épreuves afin de recevoir ton diplôme de l'Académie, ainsi qu'un butin ! Pour agrandir ton trésor, tu pourras aussi participer à des quêtes secondaires...

Bar et petite restauration, gri-

mage et ateliers créatifs. Gratuit, de 3 à 12 ans.

A 17h30 : Spectacle déambulatoire de la Compagnie de l'Horloge en Pièces : « Funèbre et Funeste : veilleuses aux lanternes ». Entre conte, clowneries et manipulations de feu, ce spectacle invite les publics à s'emparer des légendes liées à Halloween...

Tout droit sortie du Vaisseau de la Grande Horloge, Funèbre et Funeste essayeront d'éclairer le chemin des âmes égarées (les publics) pour remettre le continuum espace-temps bien

en place et, accessoirement, réveiller le gardien de la porte des Enfers, Cerbère. Gratuit, dès 6 ans.

A 19h : Soirée ados (détails à suivre)
N'oubliez pas de réserver vos places pour cette après-midi horrifique, car le succès de cet événement n'est plus à démontrer !
Rendez-vous sur le www.le38.be, rubrique agenda.

Informations :

Halloween au 38.
Mardi 31 octobre 2023
Dès 13h, au 38. Gratuit



LÈS PAS PIÈRDUS

THÉÂTRE WALLON

Lès Pas Pièrdus vos présint'neunt leu pîce en Wallon "On èst dins l'bèrdoûye" ène comédiye guèye an 3 akas.

Adon à vos agendas
Les samedis 28 octobre et 4 novembre à 20 h
Les vendredis 3 et 10 novembre à 20 h

Samedi 11 novembre à 15 h
Les dimanches 29 octobre, 5 et 12 novembre à 15 h
Au pléjî dè vos r'vir èyèt d'rîre in bon còp èchène

Réservations :

Lès Pas Pièrdus : 0499/19.99.07 uniquement de 17h à 20h30 ou pietjeanclaude@gmail.com



38 CARREFOUR CULTUREL

UNE BALADE À GLABAIS

Profitez de la douceur d'une matinée dominicale pour découvrir les histoires plus méconnues de nos villages ! Le 5 novembre, direction Glabais, village témoin de nombreuses guerres qui a su renaître de ses cendres... Le temps de cette

promenade de 5 à 6km, suivez le guide entre chapelles, fermes et vignoble...

La balade sera l'occasion de goûter aux bulles glabaisiennes offertes par le 38 !

Informations :

Réservations sur le www.le38.be, rubrique agenda.
Balade à Glabais
Dimanche 5 novembre 2023
Départ à 10h de l'église de Glabais.
3€, gratuit pour les moins de 18 ans.

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements



Votre Courtier
Votre meilleure Assurance

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail: assur@assurancesgilson.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



POLICE

CONFÉRENCE : ESCROQUERIES SUR INTERNET AU COMMISSARIAT DE NIVELLES

Fort du succès de notre première conférence relative aux vols en tous genres l'an dernier, notre zone de police a décidé de réitérer l'expérience en 2023 en organisant, le samedi 14 octobre une séance d'information sur les escroqueries sur internet, de 9h30 à 12h au commissariat central de Nivelles (chaussée de Charleroi 71 - 1400 Nivelles).

Destinée à tous les citoyens de Nivelles et de Genappe, elle visera à permettre au public de repérer facilement une tentative d'escroquerie, d'éviter d'en être victime et de savoir comment réagir, même s'il est trop tard. Elle sera présentée par l'Inspe-

teur principal Jaunart, responsable du Service Accueil, qui reçoit régulièrement des plaintes sur ce type de faits et connaît les modes opératoires des escrocs sur le bout des doigts, et de Bruno Schröder, spécialiste de la sécurité informatique et, récemment retraité de chez Microsoft.

Informations :

Le samedi 14 octobre de 9h30 à 12h au Commissariat Central de Nivelles (Chaussée de Charleroi 71 - 1400 Nivelles).

Accessible uniquement sur inscription : zp.nivellesgenappe@police.belgium. eu - 067/88.92.42



LA MAISON GALILÉE

ORIGAMI : ATELIER DE PLIAGE

Il s'agit d'un stage unique de pliage de papier japonais. C'est le moment idéal pour confectionner sa décoration de fêtes de fin d'année !

Michael David, gestionnaire de l'atelier d'art : « Le Lotus Rouge » est origamiste professionnel, le seul en Belgique et l'un des rares spécialistes européens du pliage traditionnel japonais. Lors de cet atelier, le matériel est

fourni : une gamme de papiers importés du Japon, de Corée ou de Taïwan. Pour y participer, la réservation est obligatoire, elle permettra à Michael David de préparer au mieux la séance.

Informations :

Atelier de pliage de papier
Le 5 novembre 2023 de 14 à 16h30 à la Maison Galilée
Inscription gratuite sur laicite.genappe@gmail.com



EXPOSITION

SOUVENIRS D'AQUARELLE

L'exposition d'aquarelles de Monsieur André Dubois se déroulera dans le hall de l'Hôtel de Ville de Genappe et sera accessible au public pendant les

heures d'ouverture de la Ville. Elle aura lieu du 1er au 15 décembre 2023
Vernissage le vendredi 1er décembre à 18h30



38 CARREFOUR CULTUREL

LA FÊTE DES DROITS DE L'ENFANT ET DES JEUNES

« En avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes » revient chaque année à Genappe à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant. Son objectif ? Conscientiser les enfants et les jeunes à leurs droits, d'une manière ludique et festive ! Au maximum pensés jusque dans les plus petits détails dans l'esprit de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, les événements « En avant ! » s'adressent aux enfants et aux jeunes de 0 à 18 ans.

À Genappe, le Festival se tiendra du 24 au 26 novembre et sera entièrement gratuit.

Le vendredi 24 novembre,

Le festival s'ouvrira sur une projection surprise pour les 13/18 ans, à la MJ le 38 !

Samedi 25 novembre

Spectacle "Picnic"
10h à la Bibliothèque de Genappe. Gratuit.

Les sens en éveil, les enfants s'amuseront en douceur, en explorant ce qui les entoure : les instruments, les mains, les éléments de la dinette, les vêtements qui flottent...

Parce que découvrir le Monde, c'est en découvrir les matières, les sons, les gestes, les expressions... Et par là, prendre conscience de son corps, et de l'espace qu'il habite.

Un spectacle de la Compagnie Théâtre Coeur de Terre.

Pour les bébés de 0 à 1 an, avec un.e accompagnateur.ice. 40 minutes.

Spectacle "Sous la table"

Représentations à 9h30, 10h30, 11h30, 12h30, 14h30, 15h30 et 16h30, au 38. Gratuit.

Parents et enfants se glissent ensemble sous une grande table : le plateau au-dessus de leur tête forme un immense écran et révèle les ombres d'un joli bouquet de fleurs.

Soudain une clochette retentit et le couvert est aussitôt dressé. D'en-dessous, cachés, petits et grands assistent alors à la métamorphose de la table : de l'autre côté du miroir, là où tout bascule, c'est un autre repas qui se déroule, un repas décalé où l'absurde et la poésie prennent le dessus et bousculent avec bonheur les affres du quotidien.

Un spectacle des Zerkiens. De 1 à 4 ans. 20 minutes. Bar et collations offertes au 38 !

Dimanche 26 novembre

Concert du duo Bloutch

14h dans l'église de Genappe. Gratuit.

Un spectacle d'une poésie rare, bourré de chansons qui crépitent sous la langue, de comptines remplies de vitamines et de fables pas banales, qui font rire et réfléchir. Sur scène, Sophie et Julien mélangent leur voix comme leurs instruments, invitent les plus petits à chanter et danser, donner leur version de l'histoire, partager

leurs pensées, ouvrir leur cœur et leur esprit. C'est un concert et un voyage au pays des merveilles, du merveilleux. Une bulle de tendresse où l'on convoque le rêve, la créativité.

De 4 à 8 ans. 50 minutes.

L'étrange et incroyable histoire de Télémaque

16h au 38. Gratuit. Bar et collations offertes au 38 !

Nous sommes sur l'île grecque d'Ithaque. Aujourd'hui, Télémaque présente en classe son exposé annuel. Mais quelque chose le perturbe. La veille, un événement incroyable s'est produit : il a reçu un journal des dieux. Cet objet insolite lui donne accès pour la première fois de sa vie aux aventures de son père, le célèbre héros Ulysse, roi d'Ithaque. Jusqu'à présent, il avait seulement entendu parler de lui... Un spectacle de l'Agora Théâtre. De 9 à 12 ans. 45 minutes.

Informations :

Réservations pour les ateliers sur le www.le38.be, rubrique agenda.
« En avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes »
Du 24 au 26 septembre 2023
Gratuit



38 CARREFOUR CULTUREL

STAGES ET ATELIERS CRÉATIFS AU LÉZ'ARTS

La rentrée semble déjà si loin et pourtant...

Les portes des Ateliers du LéZ'Arts sont encore grandes ouvertes pour vous permettre d'embarquer avec nous dans un univers où la créativité est reine.

Venez goûter l'ambiance lors

d'un de nos stages d'automne ou osez franchir le pas pour l'année.

En ce mois d'octobre, il reste encore quelques places dans certains de nos ateliers hebdomadaires. Mais... ne tardez plus !

Pour vous inscrire ou inscrire vos gribouilles, un site, un clic et c'est parti : www.le38.be. De 4 à 99 ans, plaisir, partages et frissons garantis !

Informations :

Infos et inscriptions sur le site : Le38.be rubrique LéZ'Arts



LE MONTY

ÇA SE PASSE AU MONTY

Conférences et projection

Journée de sensibilisation aux formules alternatives d'habitat pour seniors
12 octobre 9h - 22h. Conférence, ateliers participatifs, discussions autour du "Bien vieillir" et projection du documentaire : « Et si on habitait tous ensemble ? » En collaboration avec Habitat et Participation. Tout public / Gratuit / Repas par Aneth & Rosemary sur réservation : reservation@le-monty.be



Théâtre jeune public

SOURIS VALENTINE, Théâtre du Papyrus
15 octobre 10h & 16h. Valentine, c'est la souris la plus folle que l'on connaisse. Coquine, distraite, tendre, téméraire, imprévisible, c'est la plus adorable des amies. Le Théâtre du Papyrus revient pour le plaisir des petits et des grands. 12 € - 7€ (< de 12 ans) / Aneth & Rosemary vous proposent un brunch et un goûter sur réservation : reservation@le-monty.be



Rendez-vous des Permapotes

15 octobre: Table de discussions - accueillir la biodiversité dans son jardin par Christine Sterckx, anciennement coordinatrice des jardins partagés de Villers
DI 22 octobre : Bienfait et énergie des plantes d'automne, par Sabine Wauters, passionnée de botanique et gérante de la pépinière "cuisine et herboristerie" à Walhain. Gratuit et sans réservation.



Formation

Se soigner et se nourrir par les plantes avec Sacrées Végétales

Réaliser ses propres tisanes.
16 octobre 2023 de 19h à 22h. Cultiver, récolter, sécher, confectonner ses mélanges, les déguster. Un moment d'exploration dans l'univers savoureux aux multiples vertus des plantes à tisanes. Info@sacreesvegetales.be - 0473/46.25.00



Formation

Vivre son cycle - Soulage ton syndrome prémenstruel
18 octobre 2023 de 17 à 19h. L'alimentation : Qu'est-ce qui alimente le syndrome prémenstruel et quels changements adopter pour donner à son corps ce dont il a besoin ? vivresoncycle@gmail.com - 0484/76.39.44



Théâtre

La maison de ma mère, Cie En Cavale
20 octobre 20h30. Mbalou a la peau noire. Ou blanche, c'est selon d'où on la regarde. Elle s'arrêtera à Genappe pour une immersion ludique à la rencontre de celles et ceux qui l'habitent... Dès 8 ans / 60' / 12€ adultes - 8€ (< de 12 ans) / reservation@le-monty.be / En partenariat avec la Croix-Rouge de Genappe. Aneth & Rosemary vous proposent pour l'occasion une assiette tchéco-africaine sur réservation : reservation@le-monty.be



Soirée d'informations et d'échange

26 octobre 19h30-22h les soins palliatifs en 2023, c'est quoi ? Lors des 2 « cafés mortels » or-

ganisés au MONTY, de nombreuses questions avaient émergé concernant les soins palliatifs et l'euthanasie. L'ASBL Pallium avait promis aux participants qu'elle reviendrait pour une rencontre spécifique à ce sujet. Prix en conscience et sans réservation. En collaboration avec Pallium ASBL.



L'atelier Co-cooking du MONTY

Le 4 novembre à partir de 17h
Le MONTY organise de nouveaux projets collaboratifs autour de la cuisine durable et inclusive ! Rassembler une diversité de publics pour qu'elles cuisinent ensemble sur une thématique choisie et ensuite partagent le repas avec un petit groupe d'invités. Repas à partir de 20H - Thème : cuisine autour du monde en partenariat avec le Centre Croix Rouge. En cuisine : prix libre - prix conseillé 5€/ personne. Au repas : prix libre - prix conseillé minimum 10€ reservation@le-monty.be - 0473/594.325



Marionnettes

Boxed par Ariel Doron
Le 9 novembre 20h30
Marionnette ? Théâtre d'Objet ? Ariel Doron, un artiste qu'on adore originaire d'Israël, crée une histoire courte fascinante en utilisant uniquement une boîte à chaussures. Un fantôme drôle, sensible et effrayant sur un homme solitaire essayant d'entrer en contact avec lui-même et avec le monde. Dès 10 ans / 25' / Tarif unique : 6€ / Repas par Aneth & Rosemary sur réservation : reservation@le-monty.be

Le MONTY c'est aussi une énorme boîte à livres désormais bien triés par genres, ouverte tous les jours de la semaine de midi à 17h et lors de nos activités !

Informations :

Le Monty : www.le-monty.be et sur www.facebook.com/Le-MontyGenappe



20 ANS DE LUTTE CONTRE LE CANCER : LE COMITÉ TÉLÉVIE DE GENAPPE HONORE SON ANCIENNE PRÉSIDENTE

Le Comité Télévie de Genappe célèbre cette année son 20e anniversaire, une occasion spéciale marquée non seulement par la longévité de son engagement envers la lutte contre le cancer, mais aussi par le passage de flambeau de sa présidente emblématique, Jacqueline Delporte, à sa nouvelle leader, Tiffany Fevery. Cette transition est l'occasion de mettre en lumière le travail exceptionnel accompli par l'ancienne présidente et de rappeler l'importance du Télévie dans la recherche contre le cancer en Belgique.

Depuis sa création en 2003, le Comité Télévie de Genappe a été un pilier dans la collecte de fonds destinés à la recherche contre le cancer en Belgique. Globalement, le Télévie est un événement annuel de collecte de fonds qui mobilise toute la Belgique dans la lutte contre le cancer. Les dons recueillis soutiennent la recherche fondamentale et clinique pour trouver des traitements innovants contre cette maladie qui touche tant de vies.

Au cours des deux dernières décennies, le Comité Télévie de Genappe a organisé d'innombrables événements, brocante, soirée country, thé-dansant, repas divers, rassemblant ainsi la communauté locale de Genappe autour de cette noble cause. Durant cette période on a remis 159.596 euros au FNRS et cet engagement sans faille a été grandement facilité par l'incalculable prési-

dente. En effet, Jacqueline, en tant que présidente du Comité Télévie de Genappe, a guidé l'organisation avec passion et détermination et le comité a atteint des sommets en termes de collecte de fonds, de sensibilisation et d'implication de la communauté. Son dévouement inébranlable a inspiré de nombreuses personnes à s'impliquer dans la lutte contre le cancer, créant ainsi un véritable élan de solidarité au sein de Genappe.

En cette année anniversaire, Jacqueline a choisi de passer le flambeau à une nouvelle présidente. Bien qu'elle se retire de son rôle de présidente, Jacqueline continue à soutenir le Comité Télévie de Genappe en restant secrétaire. Ce passage de flambeau symbolise la continuité de l'engagement de Genappe dans la lutte contre le cancer. Sous la nouvelle direction de Tiffany, le comité s'efforcera de poursuivre et d'étendre l'impact positif que Jacqueline a eu sur la communauté.

Rendez-vous ce 11 novembre 2023 dans la salle de l'Espace 2000 dès 15h pour un thé-dansant gratuit et pour fêter les 20 ans du Comité Télévie de Genappe qui seront l'occasion de célébrer l'héritage exceptionnel de son ancienne présidente, Jacqueline.

Infos et réservation :
televiegenappe@gmail.com
0492/449.829

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways



LES AMIS DU LUNDI

« PAUSE CADDI »

La troupe des « Amis du Lundi » présente une comédie de Jean-Charles GAILLARD

Entrée : 10,00 euros - 5,00 euros (moins de 12 ans)

Les 17 et 18 novembre à 19h30 et le 19 novembre à 16h00
Salle Communale de Loupoigne

Réservation :
Evelyne BAISYPONT :
067/77.26.56 - 0472/23.49.38
evelyne.baisypont@hotmail.com



ENSEIGNEMENT

EN ROUTE POUR DE NOUVELLES AVENTURES !

Et voilà une nouvelle année qui commence pour les enfants de maternelle de l'école communale de Bousval, avec des projets, des envies, des défis plein la tête !

Une année tournée vers la nature et l'extérieur en collaboration avec le CRIE de Villers-La-Ville qui animera des ateliers découverte de la nature dans le Bois Balon juste à côté de notre petite école et la création d'ateliers d'apprentissage dans les bois : quoi de plus sympa que d'apprendre à compter en ramassant des feuilles, des branches ou de développer sa créativité à partir d'éléments trouvés dans la nature !

Cela était donc tout à fait oppor-

tun, en ce début septembre, d'aller admirer le "Landart*le long du Ravel. Des artistes ont utilisé les éléments de la nature pour une création artistique.

Nous avons imaginé ce que chaque œuvre représentait puis madame nous a expliqué ce que chaque artiste avait voulu exprimer. C'était très chouette ! Nous allons exploiter tout ce que nous avons vu et nous allons aussi réaliser nos propres œuvres "Nature".

En route pour de nouvelles aventures...dans les bois !

L'École communale maternelle de Bousval



Yoga et Evell corporel

Pour enfants ados à Genappe
Au centre périnatal les Mardis

De 16h30 à 17h30 enfants 8-12 ans
17h30-18h30 ados 13-17 ans

Vous avez besoin d'un moment pour gérer votre stress, la pression scolaire, gérer vos émotions... alors ce cours et pour vous dans une ambiance conviviale et bienveillante

Séance 12€ : Essai gratuit
RSVP Fanny Janssens : 0471625/900

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



URGENT

Ils ont besoin
de Coup de Pouce mais
**Coup de pouce
à besoin de vous !**

Contactez le
0474/08 17 44

COUP DE POUCE

Nous recherchons des bénévoles pour véhiculer vers les lieux de soins des habitants de Genappe qui rencontrent des problèmes de mobilité.

COUP DE POUCE A BESOIN DE VOUS

L'asbl de solidarité « coup de pouce à Genappe » active sur notre commune depuis 22 ans n'arrive plus à répondre à toutes les demandes de transport.

Pour rappel, « Coup de Pouce » a pour mission d'accompagner des habitants de Genappe vers les lieux de soins (hôpitaux, médecins, kiné, pharmacie) et de les aider à effectuer leurs courses ménagères.

Pour ce faire, ce sont plus de vingt bénévoles qui assument ces transports en permettant l'accès aux soins de santé à d'autres personnes du grand Genappe.

Cette solidarité de proximité est devenue un acteur indispensable de la mobilité pour tous et de la cohésion sociale dans la commune.

Chaque bénévole offre le temps qu'il souhaite, même quelques heures de temps en temps suffisent, sans obligation ni contrainte.

Les bénévoles témoignent :
« Je crois que mon activité de bénévole contribue à un service très important pour les personnes de la commune qui n'ont pas une totale autonomie de déplacement. Mais je sais encore plus ce que cette activité m'apporte : je me sens utile, je consacre un peu de temps pour transporter les bénéficiaires et surtout j'apprécie la richesse des échanges avec eux. »
Christian.

« La reconnaissance des bénéficiaires fait plaisir et me donne

le sentiment d'être utile en réalisant qu'en les accompagnant on « casse » souvent une solitude. »
Dominique

« Cette activité, c'est l'occasion de rencontrer et de découvrir des personnes que je n'aurais pas l'occasion de connaître autrement. Pendant les trajets, on prend le temps d'écouter, de parler, de s'enrichir et d'apprendre aussi. C'est très valorisant et donne du sens à mon temps libre. »
Jean.

Si vous avez un peu de temps, si vous aimez conduire, venez rejoindre l'équipe ou simplement vous renseigner : 0474/08.17.44 - www.cdpagenappe.be

LE 19 NOVEMBRE 2023

Bienvenue aux petits déjeuners Oxfam !

AU CENTRE D'ACCUEIL DE LA CROIX ROUGE & GENAPPE-CENTRE

PACAGE



OXFAM
Magasins du monde

PETIT DÉJEUNER OXFAM AU CENTRE D'ACCUEIL DE LA CROIX ROUGE !

Cette année, PACAGE vous attends pour le petit déjeuner au Centre d'accueil de la Croix Rouge, dimanche 19 novembre de 8 à 11h. L'occasion de faire plein de rencontres et de découvrir les produits d'OXFAM ainsi que des produits locaux tels le fromage, le lait et le pain.

Des animations seront proposées durant la matinée.

Rendez-vous au Centre d'accueil de la Croix Rouge, rue Couture Mathy 7, 1470 Genappe, entre 8h et 11h.

PAF : 8€/adulte et 5€/enfant + dons possibles pour contribuer au petit déjeuner de nos hôtes. Inscription recommandée via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/A9NPEPzadtux2E2m8>.

Ce petit déjeuner est organisé avec la collaboration du PAC BW, de la Croix-Rouge et de Fedasil

Chansons militantes !

Passons une soirée autour de chansons et musiques qui s'engagent dans les luttes sociales et ouvrières avec le GAM, le Groupe d'Action Musicale.

Fin des années 1970, le GAM était de toutes les luttes avec ses instruments et ses chansons, pour brandir l'étendard de la dignité des petits et faire la fête.

La Botte du Hainaut s'en souvient. Après la Bataille de l'Eau Noire en 1978 contre le projet de barrage qui aurait noyé les trois vallées autour de Couvin, c'est la construction de la centrale nucléaire de Chooz B qui a mobilisé les villageois de cette région rurale dans les années 1980, rejoints par les travailleurs de la sidérurgie de Vireux qui ferma en 1984.

Le GAM chantait sous le nez des CRS massés devant les manifestants : « Allez les Gars... ». Plus de 40 ans après, les friches industrielles n'ont pas encore complètement disparu de Vireux, le GAM non plus.

Martine, la chanteuse du GAM habite Loupoigne et est très heureuse d'amener ses collègues musiciens au Monty, le vendredi 27 octobre à 20h. Il sera possible de découvrir les recettes d'Aneth&Rosemary à partir de 19h (réservation : reservation@lemonty.be)

L'occasion de fredonner autour de bons verres et de parler d'exploits d'hier et d'aujourd'hui avec le PAC-BW et PACAGE et Le Monty.

PAF au chapeau.
Réservation : info.pacage@gmail.com ou 0472 07 07 17

GESTION DES CIMETIÈRES

FOCUS SUR NOS CIMETIÈRES



À l'approche de la Toussaint, le Service Etat-civil, ainsi que l'Equipe des « Cimetières » vous proposent de vous arrêter un instant sur ces lieux de mémoire que représentent nos huit cimetières communaux.

L'occasion aussi de vous informer sur les différents modes de sépulture possible et sur les modalités qui tôt ou tard incomberont aux familles ou moment de la perte d'un être cher.

Par année, notre Ville compte, en moyenne, 130 inhumations, toutes catégories confondues. Ce qui représente un travail considérable effectué dans le plus grand respect et avec dignité par nos équipes communales.

Huit cimetières répartis sur l'entité, un par village, cela représente une surface de 3,63 hectares, gérée par nos trois fossoyeurs qui composent notre équipe « cimetière ».

Des cimetières verts en constante évolution

Depuis plusieurs années maintenant, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite dans l'espace public, la Ville de Genappe a donc opté pour une végétalisation de ses cimetières comme vous pouvez le constater. Nos cimetières deviennent peu à peu des espaces verts à part entière et dotent chaque année de nouveaux aménagements paysagers propice au recueillement et favorable à la biodiversité.

Ainsi, les parcelles des enfants dans les cimetières de Glabais, Vieux-Genappe et Houtain-Le Val, ont bénéficié d'un aménagement léger en galets blancs incluant des bordures fleuries.

La parcelle dédiée aux anciens combattants de Houtain-Le-Val a également été remodelée et présente désormais un alignement borduré et fleuri de plantes vivaces, tandis que le monument aux morts a été entièrement restauré. A Vieux-Genappe, la plantation de conifères, derrière chaque stèle, permet désormais de mieux identifier les tombes des anciens combattants dans le carré qui leur est réservé.

Enfin, à Loupoigne, l'aire de dispersion a été totalement réaménagée, dans le plus grand respect. Elle présente actuellement un plus grand espace de dispersion engazonné, doublé d'un second en galets.

Cet hiver, c'est au cimetière de Glabais que l'aire de dispersion sera réaménagée, alors que là encore le rejointement du mur d'enceinte intérieure est en cours.

Dans le cimetière, qui fait quoi ?**Le fossoyeur**

Nos fossoyeurs, Nicolas, Bernard et Yves, sont en charge de tout ce que le métier de fossoyeur impose : creusement de fosse, ouverture de caveaux, placement d'urne cinéraire en columbarium ou cave-urne, dispersion des cendres sur les aires de dispersion adéquatement aménagées, accueil des familles dans l'enceinte du cimetière lors des funérailles, renseignements concernant la sépulture, e s, traçage des parcelles, chemins, l'établissement des alignements pour les constructions de caveaux et la pose de monuments, de constater les défauts d'entretien des sépultures... et aussi de la gestion et de l'entretien des espaces communs de nos cimetières (tonte des allées, parcelles non occupées, aires de dispersion, taille des haies, entretien des pelouses d'honneur pour

les Anciens combattants, réalisation de plantations ou création de nouveaux aménagements...) Par ailleurs, ils sont en contact journaliers avec le Service Etat civil.

Le Service Etat-Civil

En concertation avec l'Equipe des Cimetières, tenant compte de l'agenda des funérailles déjà programmées, le Service de l'Etat-Civil fixe le jour et l'heure des funérailles avec les pompes funèbres, selon le souhait des familles.

Les cérémonies funèbres et les inhumations doivent être organisées pendant les heures d'ouverture des cimetières et se terminer au plus tard à 14h (du lundi au vendredi) et au plus tard à 12h le samedi.

De plus, aucune inhumation n'aura lieu, le 1er et 2 novembre, du 24 au 26 décembre, du 31 décembre au 2 janvier, les jours fériés légaux et les dimanches

Le Service Etat-Civil a également la charge de toutes les formalités administratives liées aux décès et à l'organisation des funérailles (achat de concession, de caveaux, vérification des dernières volontés, renouvellement des concessions, recensement des sépultures historiques...)

**Les familles ou ayant droit**

Les familles ou les personnes à qui incombe la responsabilité de la sépulture, ont la charge de l'entretien de celle-ci, qu'elle soit concédée ou non, ainsi que de l'inter tombe.

Celles-ci veilleront à ce que les plantations ne dépassent pas les limites de la parcelle de manière à ne jamais empiéter ni sur le terrain voisin, ni dans les allées communales.

Aucune plantation arborescente ne peut être placée sur une sépulture. Les plantations ne peuvent dépasser une hauteur d'un mètre.

A défaut, la sépulture sera considérée en défaut d'entretien et pourra, après affichage d'un an, redevenir une propriété communale et être enlevée conformément au règlement.

Après les funérailles et en tout temps, il incombe également aux familles ou proches du défunt d'ôter les fleurs fanées des sépultures ainsi que celles déposées dans les allées, sur les pelouses ou sur les tombes voisines. Celles-ci seront déposées dans les poubelles du cimetière en respectant le tri-sélectif.

Signalons que le défaut d'entretien est établi lorsque la sépulture est, de façon permanente, malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, fissurée, en ruine ou dépourvue des signes indicatifs de sépulture. Ce défaut d'entretien est constaté par un acte du Bourgmestre ou de son délégué, affiché pendant deux Toussaints consécutives sur le lieu de la sépulture concernée et à l'entrée du cimetière.

A défaut de remise en état à l'expiration de ce délai, la sépulture redevient propriété communale.

L'administration Communale peut à nouveau en disposer.

Il est à rappeler que l'utilisation de tous produits phytosanitaires est interdit dans l'enceinte des cimetières.

Inhumation, concession, cavurne, ...

Que choisir ? Combien cela coûte-t-il ?

Selon les souhaits du défunt ou de sa famille, la réglementation wallonne permet plusieurs types de sépultures. L'évolution de la société a aussi ouvert plus de possibilité qu'auparavant, tout cela est réglementé par la Wallonie et repris dans les règlements relatifs aux « Cimetière » et consultable sur le site [www. Genappe.be](http://www.Genappe.be), dans la rubrique du Service de l'Etat Civil.

Quel mode de sépulture ?**Quel en est le prix ?**

Le terrain non concédé, habituellement appelé « fosse ordinaire » creusée dans la terre est destiné à accueillir un seul corps (défunt domicilié dans la Commune) et mis à disposition gratuitement pour une durée de 15 ans. Il est non reconductible.

La concession pleine terre. Il s'agit d'une fosse creusée dans la terre destinée à accueillir un ou plusieurs cercueil(s), sa durée est de 25 ans et le coût est de 400€ par personne inhumée.

Après 25 ans une concession peut être renouvelée auprès du Service de l'Etat-civil. Actuellement, le coût du renouvellement est de 250€ pour une nouvelle durée de 15 ans.

Le caveau est une cuve en béton placée par la Ville sur un terrain concédé, il permet d'accueillir jusqu'à trois cercueils maximum. Les prix varient en fonction de sa capacité. Au prix du caveau, il faut ajouter le prix du terrain concédé. (Exemple : caveau standard pour deux personnes 1500€ + concession de terrain pour 2 personnes 800€ = 2300€)

Le columbarium est une niche logée dans un mur, fermée par une plaque de granit qui permet de déposer une ou deux urne(s) cinéraire(s). Il est concédé pour une durée de 25 ans et son coût est de 280€ par urne.

Le cavurne est un petit caveau en béton recouvert d'un couvercle en béton et déposé dans la terre. La famille doit ensuite y ajouter une pierre tombale (70cmx70cm). Il a l'avantage de pouvoir y recevoir les fleurs et autres ornements comme une sépulture traditionnelle. Il est concédé pour une durée de 25 ans. Le prix du cavurne est de 400€.

La dispersion des cendres sur l'aire de dispersion aménagée à cet effet, est effectuée gratuitement par le fossoyeur pour les défunts domiciliés dans la commune. Une plaquette commémorative reprenant les nom, prénom et années de naissance et de décès, fournie exclusivement par la commune, est apposée par le fossoyeur sur la stèle mémorielle. Son coût est de 25€.

Recensement des sépultures des anciens combattants, prisonniers de guerre, déportés des guerres de 1914/1918 et de 1940/1945

En collaboration avec le Service Etat-Civil, la FNC de Genappe (Fédération nationale des Combattants) souhaite procéder au recensement des sépultures d'anciens combattants, prisonniers de guerre, déportés, ayant participé aux guerres 14-18 et 40-45, inhumés dans nos cimetières, en dehors des pelouses d'honneur.

Les familles de ces vétérans peuvent se manifester auprès du service état-civil : etat-civil@genappe.be ou au 067/79.42.15.

**Patriotisme****Novembre, mois du souvenir**

En union avec la section de Genappe de la Fédération Nationale des Combattants, les Autorités communales ont l'honneur de vous convier aux manifestations patriotiques suivantes :

Commémoration de l'Armistice de 1918,

Samedi 11 novembre 2023
10h : messe en mémoire des victimes des deux guerres en l'église Saint Géry de Vieux-Genappe rehaussée par la

présence du Renouveau Musical de Genappe.

11h15 : cérémonie au monument aux morts de l'Espace 2000, allocution de Monsieur le Bourgmestre et du président de la FNC, dépôt de fleurs.

11h45 : Verre de l'amitié offert par les autorités communales dans la salle du Conseil.

Fête de la Dynastie

Mercredi 15 novembre 2023
11h : Te Deum chanté en l'honneur de Sa Majesté le Roi en l'église Saint-Jean de Genappe





CPAS

APPEL AUX JEUNES MÉNAGES POUR LES LOGEMENTS MOYENS !

Le CPAS de Genappe gère un parc de 12 logements moyens situé à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. La construction de ce quartier, composé de 4 maisons (3 chambres) et de 8 appartements (1 et 2 chambres) avait nécessité un investissement public d'un millions d'euros partagé pour la première moitié par le CPAS de Genappe et l'autre moitié par la Province et la Région wallonne. Mis en service en 2000, ces logements moyens sont destinés à aider les jeunes ménages domiciliés à Genappe ou démontrant un lien avec la ville.

Qu'entend-on par « revenus moyens » ? Le revenu imposable annuel du ménage (non indexé) doit impérativement se situer entre €27.400 et €42.400 pour une personne vivant seule ; entre €34.200 et €51.300, pour un couple, majorés de €2.500 par enfant à charge. Les loyers sont fixés entre 440 et 760 euros en fonction du type de logement, pour une location consentie pour une durée de 9 ans maximum. Chaque logement dispose d'un séjour, d'une cuisine équipée (taque, hotte, four, frigo), d'une salle

de bains et d'un WC séparé, d'un débarras et d'un jardin privatif.

Constitution d'une réserve de candidats locataires

Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte par le CPAS de Genappe qui lance un appel aux candidats locataires pour constituer une réserve pour les logements moyens situés à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. L'attribution du logement ainsi que le loyer mensuel de base sont déterminés par le Conseil de l'action sociale, dans le respect des dispositions régionales applicables à ce type de logement. Les priorités sont accordées aux ménages à revenus moyens domiciliés dans l'entité ou démontrant un lien fort avec la Ville de Genappe.

Les candidats doivent adresser leur candidature à Monsieur Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 GENAPPE ou la déposer au CPAS contre accusé de réception (accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures exclusivement). Toute information utile peut être obtenue au 067/64.54.50.

URBANISME

MAISON DES ARCHITECTES

Deux samedis matin par mois, l'association des Architectes du Brabant Wallon vous reçoit lors d'une permanence gratuite sur rendez-vous, ouverte au public de 10h à 12h. Des architectes répondent aux questions que vous vous posez en tant que candidats bâtisseurs pour vous aider dans vos démarches.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous : A la Maison des Architectes : Place A. Bosch 17 à 1300 Wavre - 010/84.40.64 benedict@aabw.be <https://www.aabw.be/>

Permanences de 10h00 à 12h00 les : 23 /09/2023 - 14/10/2023 - 18/11/2023 - 16/12/2023

Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

ET SI J'ALLAIS À LA FERME ?

FERME DE LA VALLÉE

En stage, durant les vacances scolaires.

Pour ton anniversaire, le samedi en matinée ou l'après-midi.

le mercredi après-midi.

Chemin de la Fontaine 1
1472 Vieux-Genappe
0475 35 14 25

WWW.fermedelavallee.be
Ferme Pédagogique de la Vallée

ENVIRONNEMENT

CES ANIMAUX SAUVAGES DE PLUS EN PLUS PRÉSENTS CHEZ NOUS ...



Sanglier N25 Promelles, septembre 2023

Le sanglier est un animal sauvage, de plus en plus présent au nord du sillon Sambre et Meuse qui n'est pas son territoire naturel et qui peut causer des dommages importants aux cultures (maïs, froment, pomme de terre ...), aux jardins, aux plantes et aux infrastructures (terrain de golf, piste d'ULM ...).

Il peut transmettre des maladies au bétail et aux humains. Il est surtout actif la nuit et peut parcourir plusieurs kilomètres en quête de nourriture. Généralement craintif, il évite le contact avec l'humain mais il peut devenir agressif s'il se sent menacé, blessé ou si ses petits sont en danger. Et quand il charge, il peut courir à plus de 60km/h !

Il existe des moyens de protéger son jardin contre les incursions de sangliers, comme la pose d'une clôture efficace, l'utilisation de répulsifs naturels ou l'installation de dispositifs d'effarouchement.

La chasse est une activité très réglementée qui vise à réguler la population de la faune et du gibier, notamment des sangliers, mais elle peut aussi avoir des effets pervers comme la dispersion des animaux ou la sélection des plus résistants. L'activité nocturne du sanglier le protège des chasseurs qui ne sont pas autorisés actuellement à chasser la nuit.

Pour plus d'info : http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/degats_sangliers_

jardins.pdf

Le renard ne flatte pas que le corbeau et ne mange pas que du fromage ! Il chasse des petits rongeurs et ne transmet pas que la rage qui réapparaît d'ailleurs en Wallonie.

L'échinococcose, aussi appelée maladie du renard, est une maladie parasitaire causée par un ver plat, l'échinocoque. Les renards, les chiens et parfois les chats peuvent être porteurs de ce parasite et contaminer l'environnement avec leurs excréments.

Les humains peuvent eux-aussi être infectés en ingérant accidentellement des œufs du parasite présents dans le sol, l'eau, les fruits (notamment ceux que l'on trouve dans les bois en dessous d'1 mètre de hauteur) ou les légumes.

L'échinococcose est une maladie grave et potentiellement mortelle qui affecte principalement le foie et peut se propager à d'autres organes. Le traitement de l'échinococcose repose sur la chirurgie, l'ablation ou la destruction des kystes parasitaires, et la prise d'antiparasitaires.

La prévention de l'échinococcose passe par le déparasitage régulier des animaux domestiques, le lavage des mains et des aliments, et l'évitement du contact avec les excréments des animaux sauvages.

Pour plus d'info : <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89chinococcose>

Le raton-laveur est une espèce exotique envahissante. Cet animal sauvage au comportement charmant peut être porteur de nombreuses maladies pouvant affecter les humains et les animaux domestiques, comme la rage, la leptospirose ou le ver Baylisascaris.

Ces maladies peuvent causer des symptômes graves, comme des dommages au cerveau, aux reins, au foie ou au système nerveux, et entraînant aussi parfois la mort.

Le raton-laveur est un prédateur opportuniste qui peut s'attaquer aux petits animaux, aux oiseaux et à leurs nids, aux poules ou aux poissons, et menacer la biodiversité locale. Très agile avec leurs « doigts » au bout des pattes, il peut grimper facilement. Les ratons-laveurs sont souvent agressifs quand ils se sentent menacés ou quand ils défendent leur territoire. Ils peuvent mordre, griffer ou faire des bruits intimidants.

Si vous en voyez, n'hésitez pas à le signaler au Service Environnement de la Ville qui pourra avertir le DNF (Division Nature et Forêt de la Région Wallonne) et les conseils cynégétiques (Concernant la chasse) qui couvrent le territoire de Genappe.

Pour éviter les dangers liés aux ratons-laveurs, il est conseillé de ne pas les nourrir, de ne pas les approcher, de sécuriser les accès à sa maison ou à son jardin (notamment à son poulailler), et de consulter un vétérinaire en cas de contact avec un animal malade ou blessé.

Pour plus d'info : <https://www.lesoir.be/535010/article/2023-09-04/wallonie-linvasion-des-ratons-laveurs-menace-la-biodiversite>

Il est utile aussi de rappeler l'article 107 § 6 du Code de la Citoyenneté qui stipule que le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu, privé ou public, accessible au public. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal.

Au-delà de cette obligation légale, vous éviterez à vos animaux domestiques d'être contaminés (et de vous contaminer éventuellement) et vous préserverez la quiétude du petit gibier (lapins, lièvres, perdreaux, faisans, chevrots ...)

AFFAIRES GÉNÉRALES

CAMPAGNE « ENDROIT DE CAMP »

L'ASBL atouts camps s'occupe du conseil et de l'accompagnement des gestionnaires d'endroits de camp pour les mouvements de jeunesse. Un label de qualité peut également être octroyé.

Dans ce cadre, il lance grâce au soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles, une deuxième campagne de communication vers l'ensemble des gestionnaires en vue de promouvoir le label « Endroit de camp ». Ce, afin de pallier la pénurie.

L'accueil d'un camp de mouvement de jeunesse peut présenter

plusieurs avantages : Rentabiliser les infrastructures inoccupées à certaines périodes, un revenu supplémentaire, cela engendre de la vie dans la commune, amélioration des infrastructures existantes : le label bâtiment ouvre l'accès à des subsides

Informations :

Coordnatrice des projets de développement : laura.pascolo@atoutscamps.be - 081/65.83.09
Coordnatrice accueil temps libre : virginie.limon@genappe.be - 067/79.42.44





ENERGIE

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE, PERSPECTIVE DE MOBILITÉ DURABLE ?

Le véhicule électrique (VE) a-t-il son rôle à jouer dans la transition énergétique ?

Oui, mais partiellement, car la migration de l'ensemble du parc automobile vers l'électrique va soulever plus de problèmes que d'avantages réels dans la transition énergétique. Le réseau électrique actuel n'est pas adapté, le réseau de bornes de recharge est insuffisant et les modalités de tarification de la recharge n'est pas régulé.

Bien que le VE ne pollue pas quand il roule, qu'il est silencieux, économique à l'utilisation et demande peu d'entretien, l'impact environnemental lors de sa fabrication est négatif lié à la production des batteries, la recharge est contraignante et généralement utilise de l'électricité carbonée. Le VE coûte très cher à l'achat.

En plus, il ne peut concurrencer le vélo et la marche pour les petits trajets mais peut inciter au covoiturage et au partage de véhicule. C'est cette piste que veut exploiter la Ville.

Freiné par l'achat trop élevé du VE par rapport à l'usage prévu, le consommateur se tourne vers les plateformes de covoiturage et de partage de véhicules électriques.

Finalement, ce type de véhicules fait cependant partie des solutions. On doit diminuer la consommation d'énergies fossiles, vouées à s'épuiser et qui sont la cause principale du réchauffement climatique. La voiture électrique a donc sa place dans une perspective de mobilité durable, mais uniquement en combinaison avec d'autres solutions telles que le vélo, les transports en commun, le covoiturage...

Le covoiturage, une alternative peu exploitée pour l'instant.

L'étude pour la mise en place d'un parking de covoiturage sur le territoire de Genappe fait partie des objectifs de la fiche projet 7.3.1 du plan stratégique transversal de la ville pour la période 2019-2024. Cette étude a été confiée à ATM-PRO qui avait été subsidié par le projet participatif 2021 pour son projet "SMS". En Belgique, 4 voitures sur 5 ne comptent qu'une seule personne à bord en heure de pointe. En augmentant le nombre de covoiturages, il est possible de diminuer fortement les embarras de circulation : 25 % d'autosolistes en moins permettrait de faire disparaître les bouchons !

A ce jour, le covoiturage représente 4% des déplacements domicile/travail en Wallonie. Ensemble, faisons grimper le compteur et désengorgeons les routes.

L'étude a permis d'identifier une série de zones intéressantes pour le covoiturage sur le territoire.

Dans un court délai, la Ville souhaite procéder au marquage d'une série de places sur des zones existantes afin de les réserver aux emplacements de covoiturage et ce afin de sensibiliser les citoyens à cet pratique.

Pour rappel, ATM-PRO avait reçu un subside de 12.000 € dans le cadre du budget participatif 2021 pour son projet de recherche SMS.

Quelles sont les avancées pour cette société qui allie mobilité électrique, V2H et covoiturage avec des résultats plus qu'encourageant.

La société ATM-PRO vise à démontrer, au travers de son pro-

jet de Recherche & Développement (R&D) « SMS » ou « Services de Mobilité intelligentS », qu'il est possible de réduire drastiquement ses dépenses énergétiques, en utilisant au maximum l'énergie renouvelable (ER) produite localement.

Les réductions d'émissions de CO2 pourraient également être importantes et contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Partant du constat que les véhicules attendent leur conducteur la plupart du temps, ATM-PRO étudie la possibilité de rendre ces véhicules inutiles « e-utiles ».

ATM-PRO a installé dans son « Living Lab » ou « Laboratoire Vivant » un parking de co-voiturage équipé de plusieurs bornes de recharge. Les premières, classiques ou encore dites « V1G », sont uniquement utilisables pour charger les véhicules. Les autres sont des bornes dites « V2H » (« Vehicle-to-Home ») qui permettent, outre de charger le véhicule, de restituer l'énergie renouvelable emmagasinée de jour dans le véhicule pour soutenir l'apport d'électricité durant la nuit, c'est-à-dire lorsque la voiture est de retour au domicile.

Appel aux candidats

ATM-PRO souhaite désormais ouvrir son parking de co-voiturage aux volontaires susceptibles d'aider ATM-PRO dans la poursuite de ses travaux de recherche & développement. Pour ce faire, 3 places seront disponibles pour des véhicules « fossiles », 3 places pour des véhicules « électriques » qui pourront être chargés à partir du surplus solaire du site. Un accès aux bornes et une tarification spécifique des kWh chargés seront mis en place.

Les véhicules électriques permettent d'accumuler l'énergie renouvelable produite localement, ou encore « en circuit court », dans de belles proportions (capacité de la batterie du véhicule électrique ~ 62 kWh) ;

Les véhicules électriques permettent de réduire les besoins d'électricité venant du réseau en période « nocturne » et donc de participer à la réduction des pics de consommation en soirée et début de journée

Les bornes « V1G » peuvent assurer la recharge des véhicules électriques à partir de l'énergie renouvelable locale et ainsi assurer que le véhicule électrique soit bien « Zéro-émission » ;

Les bornes « V2H » permettent d'augmenter l'usage de l'énergie produite en journée et localement via la restauration de l'énergie en période « nocturne » ;

La batterie du véhicule électrique joue le rôle d'une unité de stockage « mobile », permettant à l'utilisateur de charger le véhicule sur son lieu de travail ou sur un parking de covoiturage et de décharger sa batterie sur son installation résidentielle dès son retour au domicile.

En termes de bilans pour le site de ATM-PRO, les résultats pour la pé-



riode allant du 1er mai 2022 au 31 août 2023 sont les suivants
Les véhicules électriques ont permis une économie d'énergie de plus de 22,6 MWh ;

Les émissions de CO2 du site ont pu être réduites de plus de 24,0 tCO2 ;

Grâce aux bornes « V2H » et à ses véhicules électriques, l'autosuffisance des productions renouvelables du site de ATM-PRO se monte à plus de 83 %, réduisant drastiquement le recours à l'électricité du réseau.

Les économies réalisées du fait de la quasi-indépendance énergétique du site dépassent les 30,5 k€.

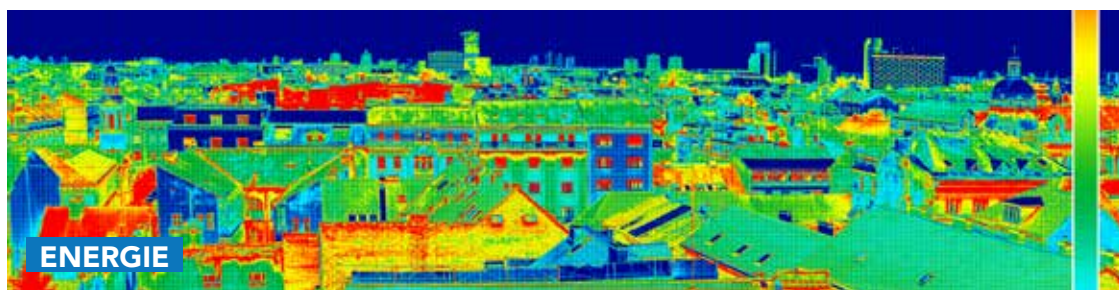
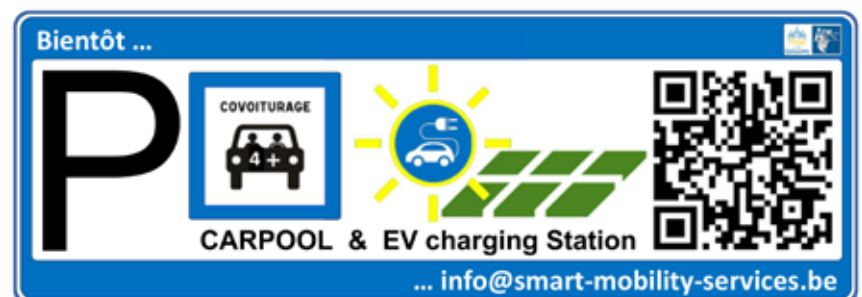
Dans les perspectives, avec l'ouverture de son site au covoiturage, ATM-PRO souhaite démontrer et quantifier les gains résultant de la réduction du nombre de kilomètres parcourus grâce au partage de véhicule / covoiturage. L'énergie consommée pour assurer la mobilité et les besoins électriques à domicile pourrait être considérablement réduite, et ce à hauteur des économies de kilomètres.

Le véhicule électrique peut devenir un acteur essentiel dans la fourniture d'électricité à la maison tout en allégeant la « charge » imposée au réseau des GRD (Gestionnaires de Réseaux de Distribution). Les investissements à domicile pourraient alors se limiter à une installation photovoltaïque dont la production pourrait être directement « auto-consommée ».

Lors de la charge du véhicule en journée sur le lieu de travail ou sur un parking de covoiturage, l'énergie renouvelable produite est directement stockée pour être consommée à domicile après avoir fourni le service de mobilité à son utilisateur.

Les niveaux d'indépendance énergétique atteints jusqu'à présent sur le site de ATM-PRO montrent qu'il est possible d'améliorer la résilience du site face aux éléments externes. Au vu de la crise énergétique et de la hausse des prix de l'énergie que nous connaissons actuellement, ce résultat est particulièrement intéressant.

Bonne perspective donc dans le cadre d'un déploiement à plus grande échelle des véhicules électriques.



RÉSULTATS DE LA THERMOGRAPHIE DE VOTRE RÉSIDENCE

Dans le journal de Genappe de février 2023, nous parlions d'un projet de thermographie aérienne portée par l'Inbw et dont l'objectif était de sensibiliser les citoyens et entreprises aux problèmes de déperdition thermique et de les accompagner dans l'amélioration des performances énergétiques de leurs bâtiments. Cet action est coordonnée par Inbw dans le cadre de l'appel à projets "POL-LEC (Politique locale Energie Climat) 2021 de la Wallonie.

La thermographie consiste à mesurer le flux de rayonnement émis par les éléments filmés par une caméra infrarouge lors du survol du territoire communal afin d'établir un état des lieux sur la déperdition

ou la rétention de chaleur des bâtiments survolés.

Les survols aériens et le recueil des données ont été effectués par Action Air Environnement (AAE) désigné à l'issue d'une procédure de marché public entre les 8 et 15 février 2023. Ces données ont été ensuite traitées par AAE afin d'être restituées sous forme cartographique aux Communes. Une classification des bâtiments est réalisée, à l'échelle du territoire communal, suivant six niveaux de couleurs correspondant à un niveau de déperdition.

Informations :

Les résultats seront présentés le 26 octobre 2023 de 18h30 à 20h

dans la salle communale de l'Hôtel de Ville.

D'autre part, afin d'exploiter au mieux ces données, il est important de pouvoir commenter et contextualiser les résultats de la thermographie aérienne auprès des propriétaires des bâtiments.

A cet effet, deux personnes de référence seront formées à l'analyse de ces données au sein de l'administration communale afin de répondre aux questions des administrés sur le diagnostic établi.

Les résultats seront restitués aux citoyens sur rendez-vous en contactant : energie@genappe.be. Vous recevrez un lien doodle pour fixer la date et l'heure de votre rendez-vous.



Dépliants distribués dans nos colis seniors, maisons médicales, bibliothèque, accueil de l'hôtel de ville,



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- ABBATE Isaiïah de Glabais
- DEDOBDELEER Paul de Ways
- ESLAYEH Almayassa de Genappe
- LATOUR Clément de Genappe
- SCHOCKAERT Pénélope de Genappe

MARIAGES

- BERNARD François et BERTRAND Charlotte de Loupoigne
- NOÉ Nicolas et PERSYN Sandy de Vieux-Genappe
- TOMBAL Thomas et MANGANELLI Cecilia de Baisy-Thy
- VANCRENOM Florent et WIRGOT Cindy de Genappe
- VAN GEEL Romain et LANSMAN Lucy de Genappe
- ZEIDLER Quentin et ELOY Marie de Baisy-Thy



LES AVANCÉES DE NOTRE PLAN CLIMAT

Après le remplacement et l'isolation de la toiture de l'hôtel de ville en 2022, c'est au tour de la toiture de la salle polyvalente d'être rénovée. En ce mois d'octobre, la pose de panneaux photovoltaïques (50 kwc) sur la toiture plate de la salle polyvalente est programmée afin de finaliser le projet d'énergie photovoltaïque sur le site de l'espace 2000.

Rappelons que les panneaux photovoltaïques de l'hôtel de ville et du bureau de police produisent leur premier kWh d'électricité verte depuis le mois de juin de cette année. Des travaux de rénovation de la cabine moyenne tension de l'espace 2000 et l'attribution du marché pour la pose d'une nouvelle cabine client à la plaine communale sont également programmés. En effet, le plan pluriannuel d'installation de panneaux photovoltaïques (PV) sur les toitures des bâtiments communaux nécessite des investissements et des aménagements pour pouvoir injecter l'énergie verte produite sur le réseau d'électricité.



Des travaux de rénovation des toitures et du remplacement des châssis de l'école de Loupoigne et de Baisy-Thy arrivent à terme. Le service Energie introduit les dossiers de subsides pour des travaux d'efficacité pour les écoles fondamentale de l'espace 2000 et de l'école primaire de Bousval.



Les travaux d'installation du réseau de chaleur, planifiés en novembre, ont été attribués à Coopéos pour une durée d'intervention de 10 mois. Cet investissement est un projet d'exemplarité en matière de Neutralité carbone pour ce site dont les bâtiments se chaufferont à partir de la biomasse (chaudière centrale poly combustible alimentée par des plaquettes de bois issu du broyage et déchetage de bois d'élagage) et autoconsommation l'électricité verte de ses installations PV.

En 2023, de nouvelles installations PV verront le jour à l'école de Houtain-Le-Val (20kw) et Loupoigne (10 kw), ainsi qu'à la crèche de Bousval (20kw).



Comme promis, les avancées récentes liées au plan climat sont nombreuses :

Une nouvelle feuille de route est en cours d'élaboration. De nouvelles actions permettront de remettre le plan climat de 2017 à jour, ainsi que la prise en compte de nouveaux objectifs de 55 % de réduction à atteindre d'ici 2030 ; La ville vient de bénéficier d'un subside Coordinateur Pollec 2022 d'un montant de 192.000 € pour une période de 3 ans ; L'étude de faisabilité d'un parking de covoiturage sur le territoire est en cours de finalisation et a été présentée en collège ; L'étude de mixité énergétique vient de débuter. Elle répondra à nos impératifs de réduction de CO2 sur les axes thématiques en énergie renouvelable et mobilité. Une plateforme énergétique a

vu le jour et permettra de collecter les informations permettant d'assurer un meilleur suivi des consommations des bâtiments communaux.



Des chiffres encourageants

Le service gratuit d'aide à la rénovation initié par Corenove affiche un réel succès avec des résultats qui dépassent nos espérances. Il sera proposé au collège de renouveler ce service pour les années 2024, 2025, 2026 et d'y associer les communes du GAL du pays des 4 bras. Les installations PV sur les toitures résidentielles à Genappe se multiplient. Le SPW annonce des chiffres de 7,5 Mwc installé sur le territoire, plaçant ainsi Genappe à la 36 -ème position sur un total de 262 communes.

La ville travaille sur une stratégie de rénovation à long terme de ses bâtiments publics afin de respecter les impératifs du zéro énergie à l'aube 2050 imposé par la région wallonne. De plus, une nouvelle plateforme de gestion énergétique des bâtiments communaux a été mise en place en collaboration avec Optiwatt. Elle permettra de suivre de manière périodique les consommations quart horaires d'une dizaine de bâtiments communaux, en outre les plus économes. La ville compte migrer progressivement vers l'installation de compteurs numériques communiquant.



PCS

CONFÉRENCE : « COMPRENDRE LES ENFANTS DYS-FÉRENTS »

Vous êtes parent, enseignant.e, paramédical.e ou tout simplement intéressé.e par ce sujet ? Vous souhaitez en savoir plus sur les enfants atteints d'un trouble DYS ? Cette conférence vous informera sur les 6 sortes de DYS existantes.

tions scolaires et extrascolaires, les suivis conseillés pour faire progresser l'enfant et faire de sa différence une force. D'autres points seront abordés qui vous aideront à mieux comprendre les nombreux enfants concernés par ces troubles. Vos questions seront les bienvenues.

Informations :
Comprendre les enfants DYS-férents une conférence de Emilie Denisty
Le 13 novembre à 19h à l'Hôtel de Ville - salle du conseil communale de Genappe.

Emilie Denisty, institutrice primaire et logopède spécialisée en troubles des apprentissages, vous expliquera comment reconnaître un enfant DYS, comment l'accompagner au quotidien, les aménagements raisonnables possibles, les aides et collabora-

ERA REAL ESTATE
CEDIMMO
CEDIMMO@ERA.BE 067 70 07 79 ERA.BE/CEDIMMO

TOM-TOIT
TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE
WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073
CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE

PCS PLATEFORME DE COLLABORATION CITOYENNE

Une Plateforme de collaboration citoyenne a été mise en place depuis déjà deux ans, en partenariat avec le Centre Culturel de Genappe ainsi que la Plateforme Francophone du Volontariat.

L'objectif est d'orienter les habitants désireux de faire du volontariat vers l'offre la mieux adaptée et la plus appropriée et d'offrir aux associations de Genappe un petit coup de pouce

Il existe différents moyens de découvrir les offres sur le territoire. D'une part, vous pouvez aller sur le site <http://levolontariat.be> et, d'autre part, en ayant une entrevue avec la responsable du projet et assistante sociale à la Ville qui vous expliquera les panels d'offres.

Des permanences sont organisées au Centre Culturel de Genappe tous les premiers jeudis du mois de 10h30 à midi ou encore

à l'administration communale lors des heures d'ouvertures des locaux et ce, uniquement sur rendez-vous.

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de venir en journée, une permanence a lieu le premier jeudi du mois, jusque 19h, également sur rendez-vous.

Plus d'informations ?
Service des affaires sociales : Justine Servais 067/79.42.39.



PCS

TEMPO DONNE LE RYTHME

Tempo (AMO) fait sa rentrée académique 2023-2024 après avoir passé un été actif. En effet, nous avons proposé aux jeunes 12 sessions de stages, camps, découvertes pendant toute la période estivale.

Tempo a démarré sa rentrée de septembre sur les chapeaux de roue. D'abord, nous avons réouvert nos portes le 3 septembre 2023 et nous avons pu rencontrer plus d'une centaine de visiteurs... un vrai succès.

Ensuite, toute l'équipe est partie en réflexion plusieurs jours pour pouvoir encore s'améliorer

et être encore plus proche des besoins de nos jeunes.

L'équipe de Tempo est allée à la rencontre des différentes écoles primaires de Genappe et a proposé son catalogue d'animations à destination des élèves du primaire. Toutes les directions rencontrées qui connaissent déjà notre travail ont décidé de poursuivre notre collaboration pour la nouvelle année académique... Une vraie plus-value pour la prévention auprès des plus jeunes!

Tempo a renforcé les nouveaux projets créés en 2022-2023 au vu

du succès de ceux-ci. En effet, le projet « Tempo'rise » (décrochage scolaire ou social), le projet « Solidarcité » (année citoyenne), le projet « K-ban » (fragilités psychosociales), le projet CQFD (tutorat scolaire pour le secondaire) sont déjà en activité.

Nous poursuivons évidemment tous les autres projets qui sont bien intégrés dans l'AMO. Nous vous invitons à aller consulter nos offres sur notre site internet WWW.AMOTEMPO.BE et à nous suivre sur nos réseaux sociaux (Facebook/Instagram). Nous restons joignables par téléphone au 067/21.94.55.

PCS

LA PAPOTE

La Papote, est un projet qui s'adresse aux personnes souhaitant améliorer leur maîtrise du français. Nous avons encore de la place pour cette année scolaire. N'hésitez pas à nous rejoindre pour un apprentissage dans la joie et bonne humeur!

Chaque mardi, de 9h à 11h à l'Académie et dans les locaux de l'AMO Tempo de Genappe, les participants se réunissent autour d'une table, pour échanger autour d'un thème de la vie quotidienne.

L'objectif? Améliorer la maîtrise de la langue, devenir autonome, s'ouvrir à d'autres cultures, et offrir aux participants une meilleure intégration. Il s'agit, à travers l'apprentissage de la langue, de permettre aux personnes de prendre conscience de leur situation, de mettre des mots sur ce qu'elles vivent et d'exercer un pouvoir réel dans leur vie en vue d'un changement.

Ce projet développe des ateliers d'apprentissages chaque semaine en collaboration avec des pédagogues volontaires

et bénévoles. Un partenariat avec l'AMO Tempo est mis en place pour la garde des enfants qui ne sont pas en âge d'être scolarisé, afin que les mamans puissent participer aux cours. Plusieurs autres acteurs y sont également associés tels que le Centre d'Intégration du Brabant Wallon, le Centre Public d'Action Sociale et l'Aide en Milieu Ouvert Tempo.

Informations :
Service des Affaires sociales :
Mélanie Liber 067/79.42.47 -
info@genappe.be.

PCS

DES COURS PARTICULIERS DÈS NOVEMBRE

CQFD propose des séances de tutorat de groupe à destination des élèves de secondaire (de la 1ère à la rhéto) tous les samedis de 10h à 12h (hors vacances scolaires), dès le 4 novembre et jusqu'à fin mai, dans les locaux de l'AMO Tempo (Espace 2000).

Grâce au soutien de la Ville de Genappe, CQFD met en place et coordonne une équipe de 3 étudiant-e-s déterminé-e-s à partager leur savoir et à emmener les élèves vers la réussite scolaire dans les matières suivantes : mathéma-

tiques, français, sciences, anglais, néerlandais et méthodologie de travail. Le coût est de 6€ par heure (système de carte prépayée). En cas de difficultés financières, un fonds de soutien est à disposition sur demande motivée.

Avec le tutorat de groupe CQFD, l'élève bénéficie d'un cadre de travail studieux mais apprend également autrement grâce à la dynamique du tutorat de groupe par les jeunes... pour les jeunes!

Envie d'en savoir plus ou de

commander une carte? L'équipe CQFD est à votre disposition par mail (cqfdgenappe@amotempo.be) ou au 010/41.70.53.

Et si vous avez besoin d'un soutien scolaire supplémentaire, il y a aussi le tutorat individuel sur www.cqfd-bw.be.

CQFD est un projet de La Ch Loupe AMO, en collaboration avec la Ville de Genappe, l'AMO Tempo, l'UCLouvain, la Province du Brabant wallon et le Fonds Social Européen (FSE)

AGENDA

POLICE

14 OCTOBRE
De 9h30 à 12h
Conférence : Les escroqueries sur Internet
Sur inscription
Voir article page 5

RÉSERVE NATURELLE

14 OCTOBRE
Gestion
Infos et Réservations :
C. Borremans : 067/79.42.73 caroline.borremans@genappe.be
Environnement-Dyle, Michel Fourny, 0477/43.16.78
Environnement.dyle@gmail.com

CONFÉRENCE

17 OCTOBRE
À 20h
« Prévention du cancer du sein » du Docteur A-P. Shillings. Organisée par « Soins et santé à Genappe » avec le soutien de la Ville
Espace 2000, 3 - Hôtel de Ville
Salle du Conseil communal

RÉSERVE NATURELLE

21 OCTOBRE
Visite guidée
Infos et Réservations :
C. Borremans : 067/79.42.73 caroline.borremans@genappe.be
Environnement-Dyle, Michel Fourny, 0477/43.16.78
Environnement.dyle@gmail.com

PHOTOS ET BIJOUX

20 OCTOBRE
De 18h à 20h. Vernissage
21 OCTOBRE
De 14h à 18h
22 OCTOBRE
De 13h à 18h
Expo à La Maison Galilée
Voir article page 5

CHANSONS

27 OCTOBRE
À 20h
Chansons militantes organisée par Pacage
Voir article page 7

THÉÂTRE WALLON

28 OCTOBRE / 3 & 4 NOVEMBRE / 10 NOVEMBRE
À 20h
29 OCTOBRE, 5 NOVEMBRE, 11 & 12 NOVEMBRE
À 15h
Lès Pas Pièrdus présentent : « On èst dins l'bèrdoûye »
Voir article page 4

ORIGAMI

5 NOVEMBRE
De 14h à 16h30
À la Maison Galilée
Voir affiche page 5

THÉ - DANSANT

11 NOVEMBRE
Dès 15h
Les 20 ans du Télévie
Salle Espace 2000 - Gratuit
Voir article page 6

CONFÉRENCE

13 NOVEMBRE
À 19h
Comprendre les enfants DYS-férents, conférence de Emilie Denisty
À l'Hôtel de Ville de Genappe.
Gratuit
Voir article page 11

THÉÂTRE

17 & 18 NOVEMBRE
À 19h30
19 NOVEMBRE
À 16h
« PAUSE CADDI »
Les "AMIS DU LUNDI" présentent une comédie de Jean-Charles GAILLARD
Voir article page 7

PETIT DÉJEUNER

19 NOVEMBRE
De 8h à 11h
Petit déjeuner Oxfam organisé par PACBW
Centre d'accueil Croix-Rouge
Inscriptions recommandées
Voir article page 7

RÉSERVE NATURELLE

19 NOVEMBRE
Visite guidée
Infos et Réservations :
C. Borremans : 067/79.42.73 caroline.borremans@genappe.be
Environnement-Dyle, Michel Fourny, 0477/43.16.78
Environnement.dyle@gmail.com

RÉSERVE NATURELLE

26 NOVEMBRE
Gestion
Infos et Réservations :
C. Borremans : 067/79.42.73 caroline.borremans@genappe.be
Environnement-Dyle, Michel Fourny, 0477/43.16.78
Environnement.dyle@gmail.com

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC